



TRENTE-SIXIÈME LÉGISLATURE - PREMIÈRE SESSION

Commission de la culture

PROCÈS-VERBAL

Séance du 7 décembre 2000

Étude détaillée du projet de loi n° 171,
Loi modifiant la Charte de la langue française
(Adopté)



PROCÈS-VERBAL

Commission de la culture

Séance du jeudi 7 décembre 2000

Mandat : Étude détaillée du projet de loi n° 171, *Loi modifiant la Charte de la langue française*. (Ordre de l'Assemblée, le 1^{er} décembre 2000)

Membres présents :

- M. Cusano, vice-président de la Commission

- Mme Beaudoin (Chambly), ministre responsable de la Charte de la langue française
- M. Beaulne (Marguerite-D'Youville)
- M. Bergeron (Iberville)
- M. Boulianne (Frontenac)
- M. Dion (Saint-Hyacinthe)
- M. Lamoureux (Anjou)
- M. Laporte (Outremont), porte-parole de l'Opposition officielle concernant la Charte la langue française
- M. Payne (Vachon)
- M. Pelletier (Chapleau) en remplacement de Mme Beauchamp (Sauvé)

La Commission se réunit à 20 h 04 sous la présidence de M. Cusano (Viau), vice-président de la Commission.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M le président donne lecture du mandat de la Commission.

Mme la secrétaire informe la Commission du remplacement.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

Mme Beaudoin (Chambly), M. Laporte (Outremont), M. Beaulne (Marguerite-D'Youville), M. Pelletier (Chapleau), M. Payne (Vachon), M. Lamoureux (Anjou) et M. Dion (Saint-Hyacinthe) formulent des remarques préliminaires.

ÉTUDE DÉTAILLÉE

Articles 1 à 5 : Les articles 1 à 5 sont adoptés.

Article 6 : Un débat s'engage.

Il est convenu de discuter simultanément des articles 6 et 11 du projet de loi.

L'article 6 est adopté à la majorité des voix.

Article 7 : Après débat, l'article 7 est adopté.

Article 8 : Un débat s'engage.

M. Beaulne (Marguerite-D'Youville) remplace M. le président.

Après débat, l'article 8 est adopté à la majorité des voix.

Article 9 : M. Cusano (Viau) reprend ses fonctions à la présidence.

Après débat, l'article 9 est adopté à la majorité des voix.

Article 10 : L'article 10 est adopté à la majorité des voix.

Article 11 : Après débat, l'article 11 est adopté à la majorité des voix.

Articles 12 à 15 : Les articles 12 à 15 sont adoptés à la majorité des voix.

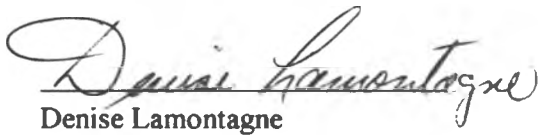
Article 16 : Après débat, l'article 16 est adopté.

Titre du projet de loi : Le titre du projet de loi est adopté.

À 22 h 50, la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire suppléante de la
Commission,

Le vice-président de la Commission,


Denise Lamontagne


William Cusano

DL/ssst

Québec, le 7 décembre 2000

PROJET DE LOI N° 171 AUTEUR: Mme Louise Beaudin Ministre responsable
de la Charte de la langue française
TITRE: Loi modifiant la Charte de la langue française

- Présentation le : 2000-11-15
Consultations gén. ou part. à la _____ le _____
Dépôt du rapport de commission: _____
Motion de scission le : _____
Motion de report le : _____

- Adoption du principe le : 2000-12-01 MAJ
Étude détaillée à la CC le 2000-12-07

- Dépôt du rapport de Commission le : 2000-12-08
Si amendement(s) en Commission : oui non Si amendement au titre : oui non
Si amendement(s) transmis en vertu de l'article 252 : oui non
de M _____ (... articles amendés)
de M _____ (... articles amendés)
de M _____ (... articles amendés)

- Prise en considération du rapport le : 2000-12-12 MAJ
Amendements transmis en vertu de l'article 252 et qui ont été adoptés :
de M _____
de M _____
de M _____

Si amendement(s) en vertu de l'article 257 : oui non (... articles amendés)
- Adoption du projet de loi le : 2000-12-13 MAJ
- Sanction du projet de loi le : 2000-12-20 (dans c. 57)

Motion de suspension des règles présentée le : _____
Feuille de temps jointe sur: _____
Feuille de vote jointe sur: _____
Autres: _____